

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 4 / Décembre 2021

Contrairement aux années précédentes, l'année 2021 a été pluvieuse. Les productions de PPAM n'ont ainsi généralement pas souffert du manque d'eau et les rendements ont été plutôt satisfaisants. Cependant les conditions climatiques ont globalement retardé le développement des productions et ont favorisé la prolifération des adventices. En outre, malgré la pluviométrie de l'année, certaines cultures pérennes sont restées impactées par la sécheresse des années antérieures. La quantité d'huile essentielle AOP Lavande de Haute-Provence certifiée en 2021 est de 10,8 tonnes, la production AOP couvrant 22,5 % de la production nationale de lavande de population.

Au niveau des ventes de plantes aromatiques fraîches en GMS, plus de 80 % des produits sont origine France. Les plantes aromatiques en pot sont quasiment toutes labélisées agriculture biologique, à l'inverse des plantes coupées qui ne sont pratiquement pas issues de ce mode de culture.

Le début de l'année 2021 affiche une bonne reprise économique des marchés de l'industrie de l'aromatique alors qu'ils avaient été perturbés en 2020. Celui des cosmétiques bio est resté croissant y compris pendant la crise sanitaire. Par contre, les ventes d'homéopathie sont à la baisse en 2021 en lien avec le déremboursement en France et le contexte sanitaire.

État de la production de PPAM française

Bilan production PPAM 2021, une année très différente des précédentes

L'année 2021 a connu, sur de nombreuses régions de production, des précipitations importantes contrairement aux années précédentes confrontées à de fréquents épisodes de sécheresse estivale. Ainsi, cette année, les productions de PPAM n'ont pas souffert du manque d'eau et les charges d'irrigation ont été plus faibles. Cependant ces conditions ont été très favorables pour le développement des adventices et des maladies nécessitant davantage d'interventions. En outre, malgré la pluviométrie de l'année, certaines cultures pérennes sont restées impactées par la sécheresse des années antérieures.

Les récoltes ont été tardives pour de nombreuses productions de PPAM (culture et cueillette). En effet, les conditions climatiques du printemps (vague de froid et faible humidité) et les périodes pluvieuses au cours de l'année ont repoussé les semis et retardé le développement des plantes. Des producteurs ont indiqué avoir eu une charge de travail plus concentrée à cause de ce décalage. De plus, le gel du printemps a entraîné des dégâts sur certaines productions.

Les rendements sont globalement satisfaisants. Néanmoins, le bilan peut être très variable selon

les plantes (et parties de plantes récoltées) ainsi que les régions.

L'AOP HE Lavande de Haute-Provence de moins en moins représentée

La quantité d'huile essentielle AOP Lavande de Haute-Provence certifiée en 2021 est de 10,8 tonnes (sur 13,7 tonnes présentées), volume plus faible qu'en 2020 où il était de 12,8 tonnes, mais similaire à 2019 (10,4 tonnes). Cependant cette année, moins de producteurs ont présenté des volumes à l'AOP (19 t contre 21 t en 2020).

Globalement, les volumes certifiés AOP, même s'ils peuvent varier selon les années, restent de l'ordre de la douzaine de tonnes. Cependant, en parallèle, la production française d'huiles essentielles de lavande de population a fortement augmenté ces dernières années, passant de 22 tonnes en 2012 à 57 tonnes en 2020 (source CIHEF). Ainsi la production d'huile essentielle sous appellation ne représente plus que 22,5 % de la production nationale alors que la part était de plus de 50 % pour les années antérieures à 2015.

Une étude, financée par FranceAgriMer, est actuellement menée afin d'accompagner la filière huile essentielle de lavande dans la construction d'une stratégie nouvelle pour faire face aux différents défis qu'elle rencontre.

Évolution de la production d'huile essentielle de lavande certifiée AOP Lavande de Haute-Provence de 2012 à 2020

Année	Nombre de producteurs concernés	Quantité présentée (kg)	Quantité certifiée AOP (kg)	Part de la production française certifiée AOP*
2020	21	15 092	12 803	22,5 %
2019	19	13 809	10 432	21,3 %
2018	23	16 571	9 017	15,5 %
2017	32	20 786	12 961	24,9 %
2016	39	20 944	13 460	25,4 %
2015	44	24 506	16 247	42,8 %
2014	41	17 782	13 517	54,1 %
2013	44	13 953	11 599	55,2 %
2012	43	15 991	11 380	51,7 %

Sources : FranceAgriMer d'après les données de l'APAL et du CIHEF

Situation des marchés et de la consommation

Les plantes aromatiques fraîches vendues en GMS sont principalement d'origine France

Le [RNM](#)¹ a effectué au cours du mois de juin 2021 une enquête au stade détail sur les plantes aromatiques fraîches, les plus rencontrées étant la menthe, la ciboulette, le basilic, le persil, la coriandre et l'aneth (coupés et/ou en pot). La grande majorité (plus de 80 %) de ces produits est origine France. Il est à noter que les plantes aromatiques en pot sont quasiment toutes labélisées agriculture biologique alors que les plantes coupées ne sont pratiquement pas issues de ce mode de culture. Il a également été remarqué que le prix le plus couramment pratiqué, quelle que soit l'espèce, est 0,99 € (56 % des relevés) pour les bouquets frais (non emballés) et 1,99 € (64 % des relevés) pour les plantes en pot. Le tarif des plantes coupées et emballées est très variable et ne dépend pas toujours du poids du produit.

Bonne reprise économique pour l'industrie de l'aromatique en début d'année 2021

Selon [PRODAROM](#)², l'industrie de l'aromatique, après avoir subi la crise en 2020, enregistre une bonne reprise économique au début de l'année 2021.

Pour le premier semestre 2021, le chiffre d'affaires des 14 sociétés leaders adhérentes à PRODAROM (représentant 70 % du marché) a connu une augmentation de 11,5 % par rapport à 2020 et de 7,5 % par rapport à 2019 (avant crise).

L'export a également progressé de 8,5 % par rapport au premier semestre 2020 (+ 5 % vers l'Union Européenne, + 14,6 % vers les États-Unis et + 11,8 % vers l'Asie et l'Amérique du Sud).

L'augmentation par activité des chiffres d'affaires de ces entreprises a été de 7,6 % pour les arômes, de 12,9 % pour la parfumerie et de 7 % pour les produits naturels.

Malgré la crise, l'emploi de ces sociétés reste positif, avec une progression de 0,7 % par rapport au début de l'année 2020.

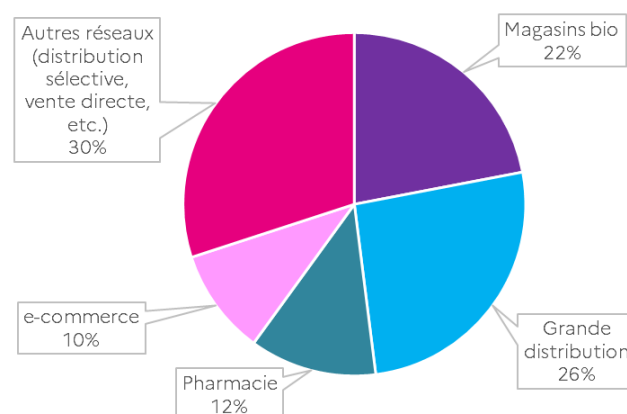
Le marché des cosmétiques bio toujours en croissance

Selon [COSMEBIO](#)³, le marché des cosmétiques bio en France, estimé à plus de 970 millions d'euros en 2020, reste en forte croissance depuis 2016. Même pendant la crise sanitaire en 2020, les adhérents de COSMEBIO ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires de 7 %. En 2021, les ventes sont en augmentation pour deux réseaux de distribution : les GMS et les pharmacies.

Ce marché compte de plus en plus de fabricants mais aussi de consommateurs. Un français sur deux a acheté un produit cosmétique et d'hygiène bio en 2020 (contre un sur trois en 2016).

Selon les données présentées par COSMEBIO, la grande distribution représente le premier circuit de distribution avec 26 % des ventes. Les deux autres circuits les plus importants sont les magasins spécialisés bio (22 %) et les pharmacies (12 %).

Répartition du chiffre d'affaires des cosmétiques bio par circuit de distribution



Source : COSMEBIO

¹ « Les plantes aromatiques fraîches au stade détail en 2021 » ; Bilan de Campagne ; RNM ; [https://rnm.franceagrimer.fr/bilan_campagne?pl_aromatiques_fraiches]

² « Note de conjoncture pour le second Trimestre et le premier Semestre de l'année 2021 » ; 30 août 2021 ; Philippe Massé, PRODAROM

³ « Prospective cosmétiques à l'horizon 2025 » ; Intervention de Nicolas BERTARAND (COSMEBIO), Lauriane LUBERT et Caroline GIRARD (CLUSTER BIO Auvergne Rhône-Alpes) lors de NATEXPO ; septembre 2021.

Baisse des ventes des produits d'homéopathie en France

Selon Europe 1⁴, les ventes du laboratoire Boiron, spécialisé dans la confection de produits d'homéopathie, ont reculé de 42 % au premier trimestre 2021. En revanche, les deuxième et troisième trimestres ont été plutôt positifs ; ils n'ont cependant pas permis de rattraper la baisse des trois premiers mois de l'année. Le laboratoire a imputé cette situation au déremboursement total en France de l'homéopathie depuis le 1^{er} janvier 2021 conjugué à l'impact de la crise sanitaire. Il relève également que, bien qu'en baisse sur le territoire français, la dynamique du marché se poursuit à l'étranger.

⁴ « Homéopathie : depuis le déremboursement, comment se porte le secteur ? » ; Europe 1 ; 17 novembre 2021
[<https://www.europe1.fr/economie/homeopathie-apres-le-deremboursement-comment-se-porte-le-secteur-4077605>]

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR